



ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

# Une erreur peut en cacher une autre : les apprenants chinois du français L2 face aux problèmes de la morphologie écrite du genre

**Yilun Li**

Université Sorbonne Nouvelle, France

EA 7345 - CLESTHIA

yilun.li@univ-paris3.fr

Reçu le 02-04-2018 / Évalué le 23-07-2018 / Accepté le 19-11-2018

## Résumé

Dans la zone de la morphologie écrite, l'acquisition du système du genre représente un lieu de difficulté majeure. L'objectif de notre travail est de décrire la réalisation de la morphologie écrite du genre chez les apprenants chinois du français L2. Nous examinerons les données issues d'une tâche écrite semi-spontanée des apprenants chinois, en nous attachant plus particulièrement à leur profil développemental, et les tendances langagières spécifiques à ce groupe d'apprenants face aux problèmes de morphologie du genre. En outre, une analyse des erreurs commises par les apprenants, ainsi que les explications possibles pour interpréter ces erreurs seront également présentées.

**Mots-clés :** morphologie écrite, genre, français L2, apprenants chinois

## One Mistake May Hide Another: Chinese Learners of French L2 Face the Problems of the Written Morphology of Gender

### Abstract

In the area of French written morphology, the acquisition of gender systems represents a major difficulty. The objective of our contribution is to describe how Chinese learners of French L2 produce gender markers. To do this, we examine data from a semi-spontaneous writing task, focusing specifically on the developmental profile of the learners and their interlanguage tendencies. In addition, an error analysis and possible explanations for interpreting these gender errors are also presented, with reference to the specific characteristics of the morphological treatment used by L2 learners.

**Keywords:** written morphology, gender, French L2, Chinese learners

Dans l'orthographe grammaticale, la morphologie écrite du genre représente un lieu de difficulté majeure. En français, la combinaison des principes sémantique et formel rend le système du genre opaque. Et pour de nombreux adjectifs, la marque écrite du féminin inaudible rend ce problème encore plus complexe. Confronté

avec cette complexité au plan orthographique, tout scripteur aura un long trajet à parcourir avant d'arriver à la maîtrise complète des traitements morphologiques impliqués et ceci est sans doute d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de s'approprier ce système français dans une langue étrangère qui est typologiquement distincte de la langue française. Si les chercheurs essaient de déterminer à partir de quel âge les enfants français font systématiquement l'accord du genre à l'écrit et si le traitement de l'accord du genre est régi par des contraintes linguistiques et cognitives, les questions similaires doivent être posées pour la production écrite en français L2.

L'objectif de ce travail est ainsi d'analyser comment les apprenants chinois du français L2 réalisent la morphologie du genre dans la production écrite et d'examiner s'il existe les tendances interlangagières propres à ce groupe d'apprenants, dont la langue maternelle présente une variation morphologique presque nulle. Afin de dresser une image aussi complète que possible, nous présenterons d'abord les notions essentielles à ce travail, ainsi que le corpus et les hypothèses de recherche. Nous mènerons ensuite une analyse des données dans une perspective développementale et essaieront de caractériser l'interlangue des apprenants en examinant le traitement des marques du genre en fonction des modificateurs différents. La variation intra-individuelle et l'ontogénèse des erreurs de genre seront également analysées et les scénarios psycholinguistiques possibles pour interpréter ces erreurs seront présentés, en faisant référence aux caractéristiques spécifiques du traitement morphologique des apprenants de L2.

## 1. Cadre

Dans cette partie théorique, nous présenterons en premier temps quelques notions essentielles pour comprendre la morphologie du genre en français, et puis un survol des études antérieures dans le domaine de l'acquisition de la morphologie du genre en français L1.

### 1.1. Le genre : quelques définitions

Le genre du français trouve son fondement dans le nom. Tout nom est « pourvu d'un genre inhérent, masculin ou féminin » (Riegel, Pellet, Rioul, 1994 : 359). Et cette caractéristique lui est « fixée d'avance par le code de la langue et répertoriée dans le dictionnaire » (Weinrich, 1989 : 39). Au niveau de l'énoncé, des éléments d'autres classes grammaticales, tels que le déterminant, l'adjectif, s'accordent au nom auquel ils se réfèrent. Ainsi se construit l'accord en genre.

Étant donné que les noms sont habituellement précédés de leur déterminant en français, c'est le déterminant qui donne lieu le mieux à une discrimination perceptive pour le genre du nom. Notons également que l'opposition du genre est neutralisée au pluriel dans presque toutes les formes du déterminant. Autrement dit, on ne trouve que la marque du genre dans les formes du singulier.

Contrairement aux noms, le genre des adjectifs « n'est pas préétabli par le code, mais à choisir en fonction du contexte » (Weinrich, 1989 : 39). Plus précisément, l'adjectif porte la même marque du genre que le nom avec lequel il entretient un rapport de détermination. Entre le nom et l'adjectif, il y a deux possibilités principales d'accord en genre, à savoir la qualification et la prédication. Alors que le déterminant précède toujours le nom à déterminer, l'adjectif qualificatif peut être placé avant (antéposition) ou après le nom (postposition)<sup>1</sup>. Et le genre du nom détermine la marque du genre de l'adjectif. Une autre possibilité d'accord en genre entre le nom et l'adjectif est la prédication. Par l'intermédiaire du verbe prädicatif, on attribue à un sujet un adjectif comme prädicant. Ainsi, l'accord en genre de l'adjectif se fait avec le sujet<sup>2</sup>. En outre, la marque du genre n'est audible à l'oral que pour un tiers des adjectifs français. Dans la graphie, cependant, l'opposition du genre est conservée pour la moitié des adjectifs (Riegel, Pella, Rioul, 1994 : 359).

Il nous semble essentiel de souligner que l'opposition masculin/féminin au niveau grammatical n'existe pas dans la langue chinoise. Et les caractères chinois restent invariables, quelle que soit leur position syntaxique.

## 1.2. Le traitement et l'acquisition de la morphologie du genre en français L1

Chez des enfants francophones, l'utilisation des marques du genre est relativement « précoce, automatique et irrépessible à l'oral » (Bourdin, Leuwers, Bourbon, 2011). Roulet (2007) a marqué l'utilisation de déterminants variables dont le genre est marqué dès l'âge de deux ans. Les études de Valois & al. (2008) et de Trudeau & al. (2008) révèlent l'émergence d'adjectifs variables au féminin entre les âges de deux et trois ans. Cependant, les recherches sur l'accord en genre de l'adjectif effectué dans la production écrite nous montrent que les élèves français commettent encore des erreurs d'accord en fin du cycle secondaire (Bourdin & al., 2004 ; Fayol, 2003 ; Mariol & al., 2004). Et dans ces recherches, les erreurs les plus fréquentes concernent l'omission de la marque du genre *-e*. Totereau & al. (1997) nous indique la morphologie écrite du genre est acquise en deuxième année primaire.

En étudiant l'accord en genre de l'adjectif dans les tâches de complètement<sup>3</sup> et de dictée, Fayol (2003) montre que les élèves, dès le CE1, sont en mesure de repérer la marque du genre dans une tâche de sélection, mais échouent à la mettre en œuvre dans une tâche de production. Ce tâtonnement des élèves francophones est également observé par Bourdin & al. (2011). En proposant une tâche de production écrite de phrases aux enfants de l'école primaire, les chercheurs confirment que la morphologie écrite du genre est loin d'être totalement maîtrisée, même au CM2.

Dans cette recherche, Bourdin & al. (2011) ont également étudié l'impact des contraintes linguistiques et cognitives sur la mise en œuvre à l'écrit de l'accord en genre de l'adjectif. En ce qui concerne les contraintes linguistiques, comme nous l'avons indiqué plus haut, pour de nombreux adjectifs français, la marque du genre est inaudible, ce qui rend plus difficile la réalisation écrite de cet accord. Les données de Bourdin & al. (2011) sont conformes à cette hypothèse, en montrant que les élèves obtiennent de meilleures performances avec les adjectifs dont la marque du féminin est audible.

Selon les chercheurs, l'utilisation de l'accord en genre de l'adjectif dépend également de contraintes cognitives. Les données montrent que les erreurs commises par les élèves sont essentiellement dues à l'omission de la marque du genre. Selon Fayol (2003), ce type d'erreur pourrait être interprété dans le cadre d'un apprentissage procédural (Anderson, 1983). Les élèves peuvent savoir que l'adjectif s'accorde en genre avec le nom à déterminer (savoirs déclaratifs) mais ne pas mettre en œuvre cet accord lorsqu'ils rencontrent un adjectif au féminin (savoir procéduraux) parce que les élèves de ce niveau ne disposent pas, lors d'une réalisation graphique, d'une capacité attentionnelle suffisante pour gérer l'application de l'accord du genre. En suivant cette conception, Fayol indique aussi que ces erreurs d'omission devraient disparaître chez les élèves avec l'automatisation de l'accord du genre. Cette hypothèse est confirmée par les données de Bourdin & al., qui constate une diminution des erreurs d'omission, d'une part, chez les élèves plus âgés et d'autre part, dans les tâches de production les moins coûteuses en ressources attentionnelles.

## **2. Hypothèses et méthodes d'observation pour la morphologie écrite du genre**

Bien que toutes les recherches mentionnées ci-dessus se rapportent uniquement à la production des apprenants français, elles nous offrent les domaines de recherche intéressants concernant la production des apprenants allophones. Le centre d'intérêt de ce travail est de savoir comment les apprenants chinois du français L2 mettent en œuvre la morphologie du genre dans la production écrite.

Plus spécifiquement, nous aborderons les questions suivantes :

- Comment les apprenants chinois de niveaux linguistiques différents marquent le genre pour les déterminants et les adjectifs en français écrit ?
- Quel domaine est le plus difficile, déterminants ou adjectifs ? Quelles contraintes linguistiques et/ou syntaxiques sont liées aux taux de réussite de l'accord du genre ?
- Quels sont les scénarios psycholinguistiques possibles pour interpréter les erreurs concernant la morphologie du genre ?

Sur le plan méthodologique, notre travail décrit et examine la réalisation de la morphologie du genre à l'aide d'un corpus écrit composé de trois groupes d'apprenants chinois suivant des cours de FL2 dans l'enseignement supérieur chinois<sup>4</sup>. Ces trois groupes se trouvent à des niveaux scolaires différents et présentent un nombre d'heures d'enseignement de FL2 croissant. Au total, 99 étudiants chinois ont participé à l'expérimentation : 45 d'entre eux sont au début de leur 2<sup>e</sup> année d'étude du français, 24 sont à la 3<sup>e</sup> année, et 30 sont à la 4<sup>e</sup> année<sup>5</sup>. Les textes recueillis dans ce corpus sont issus de la même tâche d'écriture : après une lecture d'un conte intitulé « Perceval et le chevalier Vermeil » (20 minutes), les étudiants ont été invités à reconstituer par écrit le texte lu (30 minutes). Les productions écrites des apprenants ont été transcrites et annotées, et les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel *Le Trameur*<sup>7</sup>. Le corpus compte en tout 3226 occurrences comportant une marque du genre (2190 pour les déterminants ; 1036 pour les adjectifs) qui constituent l'intérêt principal de la présente étude.

### 3. Résultats

Nous présenterons dans cette partie la performance des apprenants chinois de trois niveaux linguistiques différents. Leur réalisation morphologique du genre sera examinée en fonction de deux catégories grammaticales, à savoir le déterminant et l'adjectif.

#### 3.1. Le marquage du genre pour les déterminants

Le tableau ci-dessous montre les résultats de l'enquête sur le traitement de l'attribution ou l'accord du genre pour les déterminants définis, indéfinis, et possessifs, effectué respectivement par trois groupes d'étudiants<sup>8</sup>.

	DD	DIn	DPo	Total
Licence 2	398/415	271/284	154/159	823/858
	= 95.90%	= 95.42%	= 96.85%	=95.92%
Licence 3	274/294	144/155	82/85	500/534
	= 93.19%	= 92.90%	= 96.47%	=93.63%
Licence 4	399/432	205/220	143/146	747/798
	= 92.36%	= 93.18%	= 97.94%	=93.60%
Total	1073/1143	618/657	379/390	2070/2190
	= 93.87%	= 94.06%	= 97.17%	=94.52%

**Tableau 1** : Taux de réussite de l'accord du genre pour les déterminants (DD = déterminant défini ; DIn = déterminant indéfini ; DPo = déterminant possessif)

Si les données sont examinées d'une manière développementale, nous constatons que le marquage du genre pour les déterminants est précocement maîtrisé par les apprenants chinois : déjà au stade initial, où les étudiants ont suivi une année d'études de français et représentent un niveau linguistique élémentaire, le pourcentage d'accord correct est 95.92%. Le résultat le plus frappant concerne les étudiants de L3 et de L4, dont le niveau de langue est plus avancé. Le pourcentage correct du marquage du genre diminue, d'une manière assez faible, jusqu'à respectivement 93.63% et 93.60%. Ainsi, il nous semble difficile de déterminer le profil développemental des apprenants chinois, dont la performance concernant l'attribution ou l'accord du genre pour les déterminants est caractérisée par une acquisition précoce et une évolution très restreinte, même un recul. Cependant, il faut noter que pour le taux de réussite, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre Licence 2 et Licence 3, ou entre Licence 2 et Licence 4. La diminution légère du pourcentage de réussite s'explique probablement par les constructions nominales plus compliquées, et le choix lexical plus riche faits par les apprenants ayant un niveau linguistique plus avancé. De ce fait, il nous semble pertinent de dire que le profil développemental reste très faible entre le niveau initial et le niveau assez avancé.

Si nous examinons l'acquisition de la morphologie du genre pour les trois catégories de déterminants, les résultats sont conformes à notre observation globale. Pour chaque catégorie de déterminants, les étudiants au stade initial ont déjà fait preuve d'une maîtrise excellente concernant le marquage du genre. Cependant, une diminution légère est observée pour toutes les trois catégories de déterminants à partir du L3. Cela démontre que le nombre des erreurs de genre ne diminue pas significativement en fonction de la durée de l'apprentissage du français.

En ce qui concerne les variétés synchroniques, les déterminants indéfinis ne posent pas de difficulté particulière aux apprenants chinois, par rapport aux autres catégories de déterminants. Cela ne correspond pas aux résultats de Bartning (2000) et de Chini (1995). Les deux études travaillent respectivement sur l'acquisition de la morphologie du genre avec la production orale en français L2 et en italien L2. Les données de Bartning (2000) montrent que l'accord de déterminants indéfinis est le plus difficile à acquérir pour les apprenants suédophones du français L2, notamment pour les apprenants de niveau avancé. Chini (1995) présente dans son travail l'ordre d'acquisition suivant pour l'accord en genre en italien L2 : pronoms personnels > déterminants définis > déterminants indéfinis > adjectifs attributifs > adjectifs prédicatifs > participes passés. Cet ordre d'acquisition n'est pas observé dans notre corpus, et pour les apprenants de trois niveaux différents, les déterminants indéfinis sont aussi bien accordés que les déterminants définis.

Il faut également noter que les déterminants possessifs, bien que d'une manière légère, sont les mieux maîtrisés parmi les trois catégories de déterminants. Cela s'explique probablement par le fait que, dans notre corpus, les déterminants possessifs introduisent pour la plupart du temps les noms tels que *filis*, *mère*, *père*, *frère*, dont le genre est sémantiquement motivé. Cette caractéristique des noms plaide vraisemblablement en faveur de l'accord de leur déterminant. Ce résultat est conforme à ceux de Bartning (2000). En analysant le marquage du genre utilisé par les apprenants suédophones (en français L2) de deux niveaux différents (apprenants avancés et pré-avancés), le chercheur constate que les déterminants possessifs sont mieux maîtrisés que les déterminants définis et indéfinis (97% VS 93% / 83% pour les apprenants avancés ; 80% VS 74% / 72% pour les apprenants pré-avancés).

### 3.2. Le marquage du genre pour les adjectifs

Cette partie porte sur l'acquisition de l'accord adjectival dans les quatre positions de l'adjectif français : postposition (*il portait une armure vermeille*) ; antéposition (*il avait posé la coupe sur une grosse pierre*) ; position prédicative (*ma douleur est grande*) ; apposition (*triste et désespérée, sa mère n'a pas eu...*).

Tout d'abord, si l'on examine les données d'une manière synchronique, pour chaque groupe, les différences de taux de réussite entre les positions attributives et les positions prédicatives ne sont pas statistiquement significatives. Cette observation est contraire aux résultats de Bartning (2000), selon lesquels l'accord adjectival en position attributive se développe et est maîtrisé plus tard que celui en position prédicative. Notons que les adjectifs en apposition sont beaucoup moins fréquents dans la production des apprenants. Bien que l'échantillon soit très

restreint, les résultats du tableau ci-dessous nous indiquent que l'accord adjectival en apposition est acquis plus tard que l'accord des autres positions. Plus précisément, pour les apprenants de L2 et de L3, l'accord adjectival en apposition pose plus de difficultés que celui des autres positions.

	Postposé	Antéposé	Prédicatif	Apposition	Total
Licence 2	136/138	163/164	116/116	10/11	425/429
	= 98.55%	= 99.39%	= 100%	=90.91%	=99.06%
Licence 3	77/80	105/110	73/74	11/13	266/277
	= 96.25%	= 95.45%	= 98.64%	=84.61%	=96.02%
Licence 4	104/108	114/119	85/92	11/11	314/330
	= 96.29%	= 95.79%	= 92.39%	=100%	=95.15%
Total	317/326	382/393	274/282	32/35	1005/1036
	= 97.23%	= 97.2%	= 97.16%	=91.42%	=97%

**Tableau 2** : Taux de réussite de l'accord du genre pour les adjectifs  
(Postposé = adjectif postposé ; antéposé = adjectif antéposé ; prédicatif = adjectif prédicatif)

Nos données nous montrent également qu'il existe peu de développement sur l'axe diachronique. Nous constatons que le taux de réussite ne diminue pas du niveau initial au niveau avancé, en ce qui concerne l'accord adjectival en position attributive et prédicative. Les adjectifs en apposition constituent une exception si l'on examine le taux de réussite de leur accord du L2 au L4.

#### 4. Variation intra-individuelle : ontogénèse des erreurs de genre

Selon les chercheurs Dewaele et Véronique (2001), les modificateurs portant les marques du genre incorrectes peuvent donner lieu à deux interprétations complètement différentes. Tout d'abord, la tête nominale pourrait être assignée au genre erroné, et les modificateurs sont par conséquent accordés erronément. Une autre possibilité concerne les erreurs d'accord de genre. Plus précisément, la tête nominale est assignée au genre correct, mais cette information du genre n'est pas fournie aux modificateurs. Ainsi une erreur d'accord est produite.

A partir de ces deux principes, nous discuterons dans cette partie les facteurs divers en jeu dans l'attribution et l'accord du genre observés dans notre corpus.



Les données qualitatives et quantitatives seront présentées afin d'illustrer les interprétations psycholinguistiques pour comprendre les erreurs de genre. Dewaele et Véronique (2001) supposent que les erreurs de genre pourraient résulter d'une variété de causes venant de différents stades du processus de production langagière. Notons que les scénarios suivants offrent les hypothèses pour comprendre ce qui se passe dans le processus de la production langagière et les éléments entraînant les erreurs de genre spécifiques. Cependant ils sont très spéculatifs et il existe toujours d'autres explications possibles.

#### 4.1. Erreurs concernant l'attribution du genre

Dans cette catégorie, la tête nominale est assignée au genre erroné et ses modificateurs portent par conséquent les marques du genre incorrecte. Nous constatons que, dans de nombreux cas, les apprenants semblent avoir ignoré les indices du genre : soit les indices sont présentés dans les terminaisons morpho-phonologiques ; soit ils sont motivés par les informations sémantiques, notamment le sexe biologique de noms. Les deux scripteurs ci-dessous nous offrent les illustrations frappantes de ces deux cas : le mot *chevalerie* est un nom féminin, comme la plupart des noms comportant le suffixe *-ie<sup>9</sup>* ; le nom *mère* relève des êtres vivants que différencie le sexe et le genre de ce nom est cependant mal prédit par le scripteur.

\* Sa mère ne l'avait jamais dit {le}\_{la} chevalerie. (L3-020)

\* {Son}\_{Sa} mère s'est inquiétée de son départ. (L2-02-011)

Nous constatons également l'utilisation constante de la marque du genre erronée, comme les déterminants attachés au nom *cour* dans les trois cas différents, produits par le même scripteur :

\* Avant qu'il allait {au}\_{à\_la} cour du roi Arthur ; Il décida de suivre des chevaliers [d] {au}\_{à\_la} cour du roi ; Dans {le}\_{la} cour du roi, il y eut des chevaliers. (L3-003)

Pour l'exemple ci-dessous, le scripteur, en ignorant le genre du nom *arme*, a omis de choisir le genre congruent pour le déterminant et l'adjectif qualificatif :

\* Et il a rencontré un homme qui porte {un}\_{une} arme très {fort}\_{forte}. (L1-01-001)

L'information diacritique incorrecte du genre est stockée à l'entrée des noms concernés et cela entraîne l'activation et la sélection du nœud de genre incorrect. La règle de l'accord a été appliquée, mais les modificateurs portaient les informations incorrectes du genre. Ainsi, il est pertinent de penser que les erreurs ci-dessus

concernent le problème de l'attribution du genre, au lieu de celui de l'accord du genre.

Les erreurs concernant l'attribution du genre pourraient être également de nature temporaire. Pour le nom *coupe*, trois occurrences ont été trouvées dans le texte produit par le scripteur L4-026. Le scripteur a utilisé les déterminants du genre féminin dans les deux premiers énoncés et choisi un déterminant du genre masculin pour le nom *coupe* dans le dernier énoncé. Ici il est pertinent de penser que le choix du genre masculin est dû à une erreur momentanée, ou un lapsus, et que ce nom est encodé comme un féminin dans le lexique mental du scripteur.

Il réclama de //combattre\_avec\_Vermeil\_et// ramener la coupe pour le roi. (L4-026)

Perceval lui dit qu'il avait envie de demander une coupe d'or du roi et devenir le chevalier. (L4-026)

\* Perceval tua Vermeil et [rap] rattrapa {le}\_{la} coupe [d] en or. (L4-026)

Notons que cette catégorie est la plus importante, avec 119 occurrences, qui représentent 77.8% du nombre total d'erreurs de genre trouvées dans notre corpus.

#### 4.2. Erreurs concernant l'accord en genre

Dans certains cas, les formes erronées produites par les scripteurs donnent lieu à une interprétation en faveur d'erreurs d'accord de genre. La tête nominale ne déclenche pas un accord soit avec des déterminants ou des adjectifs dans le groupe nominal, soit avec des adjectifs dans le groupe verbal.

Dans l'exemple ci-dessous, l'adjectif *mécontent* ne s'accorde ni en genre ni en nombre avec le nom *connaissance* qu'il qualifie.

\* Après les connaissances {mécontent}\_{mécontentes}, Perceval rencontrait quelques challenges. (L3-021)

Nous avons identifié 12 occurrences de ce type d'erreur (7.8% au total).

Certaines erreurs portées par les adjectifs sont, nous semble-t-il, dues à une connaissance insuffisante des formes orthographiques d'adjectifs.

\* Il portait une armure {vermeil}\_{vermeille} neuve. (L2-02-003)

Notons que dans cet exemple, tous les modificateurs du nom *armure* portait la marque congruente du genre, sauf l'adjectif qualificatif *vermeil*. Cela s'explique probablement par le fait que l'adjectif *vermeil* était un mot nouveau pour le scripteur durant la production écrite et qu'il ne connaissait pas sa forme graphique du genre féminin.

Dans l'exemple suivant, le scripteur a bien prédit le genre du nom *roi* et choisi par conséquent le genre congruent pour l'article défini. Mais il a omis de choisir la marque du genre appropriée pour l'adjectif *surpris*, sur lequel le genre du sujet rejaillit aussi par le verbe prédicatif *être*. Selon nous, l'existence du mot *surprise*, comme nom, pourrait probablement amoindrir la vigilance du scripteur sur l'accord du genre.

\* Le roi était {surprise}\_{surpris} que cette fille n'avait --pas-- {rit}\_{ri} avant.  
(L1-01-017)

6 occurrences ont été identifiées dans cette sous-catégorie (4% au total).

Selon les chercheurs Dewaele et Véronique (2001), le scripteur pourrait également commettre les erreurs d'accord en raison d'une « désactivation prématurée du nœud de genre ». Dans ce scénario, les chercheurs supposent que l'information correcte concernant le genre est bien attachée au lemme et le nœud de genre est activé et sélectionné lors de la production langagière, mais cette information n'est pas fournie systématiquement à tous les modificateurs durant le processus. Cela pourrait s'expliquer par une désactivation du nœud de genre avant que tous les modificateurs n'aient été « servis ». Cette hypothèse pourrait être utilisée pour expliquer l'exemple suivant, où le déterminant et l'adjectif ne gardent pas la même marque du genre avec leur tête nominale :

\* Il portait {un}\_{une} armure vermeille toute neuve. (L2-02-013)

Cette sous-catégorie contient 7 occurrences, représentant 4.5% du nombre total d'erreurs.

Une autre sous-catégorie concerne les erreurs de genre apparentes<sup>10</sup>. Pour comprendre ce type d'erreur, il faudrait revenir au processus où le message préverbal est produit. Le message préverbal active le lemme nominal et ses informations diacritiques, y compris celle du genre, qui permet au locuteur de choisir un déterminant congruent. Cependant, ce lemme nominal ne peut pas être récupéré, et le locuteur doit ainsi activer un autre lemme pour le remplacer. Si le genre du deuxième lemme est différent de celui du premier, deux déterminants de genre différent pourraient précéder le nom, qui créait donc l'impression d'une erreur d'accord de genre. Dewaele et Véronique (2001) ont trouvé plusieurs occurrences de ce type dans leur corpus oral. Par exemple, *Euh il y a une, une centre médical à Bruxelles et euh cette centre donnait...* Selon eux, cette forme erronée pourrait s'expliquer par une tentative avortée de récupérer un autre nom féminin, tels que *clinique* ou *maison de santé*. Bien que cette hypothèse soit utilisée pour expliquer les erreurs trouvées dans le corpus oral, elle pourrait nous renseigner sur certains facteurs en jeu dans l'exemple suivant :

Finalement Perceval a quitté le cours de roi. (L2-02-014)

Lors du processus de la production, le message préverbal demandait un nom indiquant le lieu résidentiel du roi, cependant le scripteur n'a pas été capable de récupérer le lexème *cour* et il a donc activé son homophone *cours* pour remplacer *cour*. Ainsi, ce type d'erreur ne peut pas être traité comme erreur purement de genre.

Dans notre corpus, nous constatons de nombreuses erreurs concernant la prédiction du genre du nom *cour*. Cela pourrait s'expliquer par une mauvaise attribution du genre. Mais ici, une deuxième explication est possible : le processus de l'accord en genre pourrait être compliqué par l'existence d'un homophone *cours*. Le fait que l'un est féminin et l'autre masculin perturbe probablement le choix du scripteur.

Il existe également les cas où le lemme cherché par le scripteur est déjà activé, avec ou sans l'information du genre correcte, mais le scripteur n'est pas capable de récupérer ce lexème cible, ou ne peut récupérer que partiellement ce lexème. Ainsi le locuteur peut s'appuyer sur ses ressources linguistiques préalables et créer une invention lexicale. Dans l'exemple suivant, nous constatons que le nom *lever* n'est que partiellement récupéré par le scripteur. La forme produite par le scripteur a la tige du lexème cible combinée avec un suffixe non-cible, influencé probablement par un autre nom *levée*.

\* Il marchait {jusqu\_QUOTE\_à\_la}\_{jusqu\_QUOTE\_au}{levé}\_{lever} du soleil à la mer.

7 occurrences ont été identifiées dans cette sous-catégorie, ce qui représentent 4.5% du nombre total d'erreurs de genre.

## 5. Discussion et conclusion

L'objectif de ce travail est de décrire l'utilisation de la morphologie écrite du genre chez les apprenants chinois du français L2. Pour ce faire, les données issues d'une tâche écrite semi-spontanée des apprenants chinois ont été examinées et analysées. Malgré le caractère préliminaire de notre étude, un certain nombre de tendances intéressantes ont pu être dégagées. Après un an d'études du français, les apprenants chinois prouvent une maîtrise précoce de la morphologie écrite du genre. Le taux de réussite est de plus de 90% pour les déterminants et les adjectifs. Cela nous montre que les connaissances sur les marques du genre sont bien maîtrisées par les apprenants et ils sont en mesure de les mettre en œuvre dans une production écrite pour la plupart du temps. L'hypothèse la plus

probable susceptible d'expliquer ce fait est que les apprenants chinois sont plus âgés et disposent d'une capacité cognitive assez avancée. Contrairement aux enfants français, qui cherchent à faire des tentatives de catégorisation lors de leur construction du système écrit, les apprenants chinois ont déjà construit le système écrit et peuvent transférer leurs connaissances linguistiques préalables en étudiant une langue étrangère. A l'aide d'un enseignement explicite et d'un entraînement intensif, ils sont en mesure de faire une analyse morphosyntaxique suffisante pour les syntagmes nominaux ou verbaux, et puis de gérer l'application des règles de l'accord du genre.

Néanmoins, les erreurs persistent et le taux de réussite ne diminue pas significativement en fonction de niveau linguistique. Quant aux graphies erronées commises par les apprenants, elles sont hétérogènes et les explications sont multiples. Soit l'erreur résulte d'une mauvaise attribution du genre : la tête nominale est assignée au genre incorrect et ses modificateurs portent ainsi les marques du genre erronées. Rappelons que l'attribution du genre congruent à la tête nominale pose une difficulté majeure aux apprenants chinois et que les erreurs de ce type représentent 77.8% du nombre total d'erreurs trouvées dans le corpus. Soit les graphies erronées produites par les apprenants s'expliquent par un mauvais accord de genre : la tête nominale ne déclenche pas un accord soit avec des déterminants ou des adjectifs dans le groupe nominal, soit avec des adjectifs dans le groupe verbal. Ce type d'erreur est beaucoup moins important dans notre corpus, représentant un peu plus de 20% du nombre total d'erreurs de genre.

Un autre élément à remarquer dans notre corpus concerne le fait que le marquage du genre pour les déterminants pose plus de problèmes que celui pour les adjectifs. Cette observation est contraire aux résultats de Dewaele & Véronique (2001) et de Bartning (2000). A partir d'une analyse de l'interlangue français des locuteurs néerlandais, Dewaele & Véronique (2001) constatent que le taux de réussite pour l'accord en genre des déterminants était plus élevé que celui des adjectifs. Cette observation est partiellement confirmée dans l'étude de Bartning (2000). Chez les apprenants avancés, le taux de réussite pour les déterminants est plus élevé que pour les adjectifs (Det =90% VS Adj =81%), alors que c'est l'inverse chez les apprenants pré-avancés (Det =74% VS Adj =80%). Bartning suggère que « cela est probablement dû à l'utilisation aléatoire de l'opposition du genre pour le déterminant aux stades initiaux » (2000)<sup>11</sup> et que ce phénomène disparaît chez les apprenants avancés, qui ont eu une meilleure performance pour les déterminants que pour les adjectifs. Il n'en est pas de même avec les apprenants chinois de notre corpus. Ils ont eu une bonne maîtrise de l'accord en genre des déterminants : le taux de réussite atteint déjà 95.92% au stade initial. Cependant le taux de réussite

n'augmentait pas en fonction du temps de leur apprentissage du français. Et les déterminants leur posaient toujours plus de problèmes que les adjectifs.

Ces tendances interlangagières des apprenants chinois sont contraires aux observations tirées des études de l'acquisition L1. A partir d'une tâche de complètement réalisée à l'oral, Roulet et Jacobowicz (2006) montrent que les enfants français de 4 et de 6 ans commettent plus d'erreurs d'accord de genre sur les adjectifs que sur les déterminants. Cela fait écho à la recherche de Tucker et al. (1977), qui indiquent que, pour les apprenants L1, le genre de noms est principalement acquis par leur déterminant. En analysant le traitement de l'accord en genre chez les apprenants d'espagnol L2, Grüter et ses collègues (2011) proposent une théorie différente pour comprendre comment les apprenants acquièrent la morphologie du genre d'une langue étrangère.

Les chercheurs suggèrent que cette difficulté liée au marquage du genre des déterminants est probablement due à la représentation lexicale de noms. Pour les langues qui demandent le marquage du genre, tous les noms d'un genre grammatical donné sont liés à un nœud de genre spécifiant leur genre grammatical (Schriefers, Jescheniak, 1999 : 577). Autrement dit, les informations du genre sont stockées, comme caractéristique intrinsèque, à l'entrée de chaque nom au lexique mental d'apprenants. Pour les noms français, les indices phonologiques et sémantiques ne sont pas suffisants pour établir leur appartenance du genre. Ainsi, pour détecter le genre de noms, les apprenants doivent avoir recours au lien de cooccurrence entre les noms et leurs modificateurs marqués par le genre, notamment entre les noms et leur déterminant. Le calcul de ce lien de cooccurrence et des probabilités de transition se révèle être un mécanisme essentiel dans l'apprentissage langagier chez de jeunes enfants (Saffran et al., 1996). Etant donné que les probabilités de transition entre déterminants et noms (en arrière) sont généralement élevées (Pelucchi, Hay, Saffran, 2009), il n'est pas surprenant que les jeunes enfants traitent parfois le groupe déterminant-nom comme un bloc non-segmentable (Carroll, 1989). Selon Grüter et al. (2011), ce type d'erreurs concernant la non-segmentation nous illustre l'association étroite entre noms et déterminants dans le lexique mental en langue maternelle de jeunes enfants. Cette association étroite entre déterminants ayant une marque du genre et noms est susceptible d'être lexicalement spécifique et il semble pertinent de supposer que, avec l'enrichissement du vocabulaire, une association entre noms et indices du genre plus abstraits serait établie. Etant donné les fortes associations initiales entre noms et déterminants, les associations entre noms et leur nœud de genre dans le lexique mental L1 plus mature pourraient être aussi fortes.

Quant aux apprenants L2, selon les chercheurs, calculer les informations distributives n'est pas le seul moyen ou le moyen le plus efficace pour apprendre les noms et établir leur catégorie du genre. Les apprenants L2 au-delà de la petite enfance ont accès à beaucoup d'informations métalinguistiques de l'input pour identifier et apprendre les noms. Ainsi, il est peu probable que les apprenants L2 s'appuient, autant que les apprenants L1, sur la cooccurrence des éléments, tels que noms et déterminants, pour établir la catégorie du genre des noms. Ainsi les associations fortes entre noms et déterminants émergées dans le lexique mental de jeunes enfants L1 ne se développeraient pas autant chez les apprenants L2.

Les résultats tirés de notre corpus montrent que les apprenants chinois ont atteint une bonne maîtrise de l'accord de genre dès le niveau initial. Ils sont en mesure de mettre en œuvre les règles de l'accord du genre dans la production écrite. Toutefois, les associations entre les noms et les informations de leur catégorie du genre ne seraient pas aussi fortes dans le lexique mental en L2 que dans celui de la L1. Les apprenants chinois se trouvent ainsi confrontés à la difficulté d'attribuer le genre congruent à la tête nominale et de sélectionner le déterminant approprié. Cette hypothèse liée aux manières d'intégrer des informations morphologiques dans la représentation lexicale des apprenants allophones explique, nous semble-il, le nombre important des erreurs de l'attribution du genre constatées dans notre corpus, ainsi que la difficulté posée par les déterminants.

A la lumière de ces résultats, il apparaît souhaitable de formuler de nouvelles propositions didactiques pour un enseignement plus efficace de la morphologie du genre. Au lieu de mettre tout l'accent de l'enseignement sur l'automatisation de l'accord du genre, il faut également aider les apprenants à intégrer plus efficacement les informations morphologiques dans leur représentation lexicale. Pour les apprenants chinois du français L2, une association étroite entre noms et déterminants tant au niveau de l'oral que de l'écrit pourrait faciliter leur réalisation de la morphologie écrite du genre.

## Bibliographie

- Anderson, R.P. 1983. *The architecture of cognition*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bartning, I. 2000. « Gender agreement in L2 French: pre-advanced vs. advanced learners ». *Studia Linguistica*, 54 (2), p. 225-237.
- Bourdin, B., Christel, L. & Bourbon, C. 2004. « Acquisition de l'accord en genre de l'adjectif en Français écrit ». *Le Langage et l'Homme*, XXXIX (2), p.35-43.
- Bourdin, B., Christel, L. & Bourbon, C. 2011. « Impact des contraintes linguistiques et cognitives sur l'acquisition de l'accord en genre de l'adjectif en français écrit ». *Psychologie française*, 56, p.133-143.

- Bruna, P., Hay, J. F., Saffran, J. R. 2009. « Learning in reverse: Eight-month-old infants track backward transitional probabilities ». *Cognition*, 113, p. 244-247.
- Chini, M. 1995. « Un aspect du syntagme nominal en italien L2 : le genre ». *AILE* 5, p. 115-142.
- Dewaele, J.-M., Véronique, D. 2000. « Relating gender errors to morphosyntax and lexicon in advanced French interlanguage ». *Studia Linguistica*, 54 (2), p. 212-224.
- Dewaele, J.-M., Véronique, D. 2001. « Gender agreement in advanced French interlanguage: A cross-sectional study ». *Bilingualism, Language and Cognition*, 4(3), p. 275-297.
- Fayol, M. 2003. « L'apprentissage de l'accord en genre et en nombre en Français écrit. Connaissances déclaratives et connaissances procédurales ». *Faits de Langues*, 14, p. 47-58.
- Grüter, T., Lew-Williams, C., Fernald, A. 2011. « Grammatical Gender in L2: Where Is the Problem? ». *Second Language Research*, 28 (2), p. 191-215.
- Mariol, M., Schelstraete, M.A., Van Rompaey, M., 2004. « Sensibilité aux régularités orthographiques et acquisition des marques morphologiques du genre en français ». *Le Langage et l'Homme*, XXXIX (2), p. 19-35.
- Mirande, J. 2011. *Contes et Légendes : Les chevaliers de la table ronde*. Paris : Nathan.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France - PUF.
- Roulet, L. 2007. « L'accord grammatical de genre dans la dysphasie de développement ». *Psychologie Française*, 52 (1), p. 55-70.
- Roulet, L., Jacobowicz, C. 2006. « Production and perception of gender agreement in French SLI ». *Advances in Speech Language Pathology*, 8 (4), p. 335-346.
- Saffran, J. R., Richard N. A., Elissa L. N. 1996. « Statistical learning by 8-month-old infants ». *Science*, 274, p. 1926-1928.
- Schriefers, H., Jescheniak, J. D. 1999. « Representation and processing of grammatical gender in language production: a review ». *Journal of Psycholinguistic Research*, 28 (6), p. 575-600.
- Carroll, S. 1989. « Second-language acquisition and the computational paradigm ». *Language Learning*, 39, p. 535-594.
- Totureau, C., Thevenin, M.G., Fayol, M. 1997. The development of the understanding of number morphology in written French. In: *Learning to spell*. Erlbaum: Mahwah, NJ.
- Weinrich, H. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.

## Notes

1. Notons qu'un nombre relativement restreint d'adjectifs peut être antéposé, mais les adjectifs les plus fréquemment utilisés sont parmi eux (Blanche-Benveniste, 1990 :195).
2. A l'aide du verbe *rendre*, les prédicants-adjectifs peuvent être imputés à l'objet. Par exemple : *Qui a rendu cette fleur si belle ?* (Weinrich, 1989 : 40).
3. Type de tâche utilisé souvent dans les études sur l'amorçage consistant à compléter le début ou le fragment d'un mot, d'une phrase.
4. Ces étudiants chinois sont tous dans le département de langue et littérature françaises d'une université de Pékin. Après un concours national d'entrée universitaire très sélectif, les étudiants arrivent en général à l'université à l'âge de 18 ou 19 ans sans connaître un mot français et ils commencent à apprendre le français de façon intensive.
5. Pour chaque groupe d'étudiants, ils ont la même durée des études du français et suivent un cursus identique. Pour passer au niveau scolaire supérieur, il est obligatoire de passer les examens de la fin du semestre. En outre, aucun étudiant n'a passé de séjour prolongé dans un pays francophone. Une telle population homogène nous permet non seulement d'examiner les performances morphologiques des apprenants des différents niveaux linguistiques, mais aussi d'évaluer le rôle de l'enseignement dans la construction de la morphologie écrite du verbe.



6. Le texte source utilisé dans cette tâche d'écriture est issu d'un livre s'adressant aux enfants, *Contes et Légendes : Les chevaliers de la table ronde* (Mirande, 2011). Les étudiants avaient reçu la consigne de lire attentivement le conte, de noter tous les éléments qui leur ont paru importants sur une feuille blanche, et de s'efforcer de mémoriser le conte car il leur serait demandé de le mettre par écrit sitôt après la lecture.

7. *Le Trameur* est un programme d'analyse comportant de nombreuses fonctionnalités pour l'analyse automatique, statistique et documentaire de textes en vue de leur profilage sémantique, thématique et de leur interprétation (<http://www.tal.univ-paris3.fr/trameur/>)

8. Lors de l'inventaire, les formes élidées *l'*, ainsi que les formes contractées *au*, *du*, ont été exclues.

9. Le suffixe *-ie* sert à former des noms féminins désignant un état, une qualité ou une condition.

10. Dewaele et Véronique (2001) l'appellent Apparent Gender Errors.

11. This is probably due to the random use of the gender distinction on the determiner at earlier stages (Bartning, 2000).